

Quant aux hadiths rapportés dans Bihâr al-Anwar, sur les massacres à l'ère de la Réapparition, comment sont-ils ? justifiables

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Dans les sources de hadith chiites, comme Bihâr al-Anwar et Al-Qaybat de Na"amani, il existe des hadiths sur les massacres des populations par l'Imam du Temps (que Dieu hâte sa venue), au moment de sa Réapparition. Selon ces hadiths, il tuera les blessés, contraindra les gens à accepter l'islam, refusera la Jizya (taxe acquittée par les non-musulmans), et n'acceptera pas la repentance, et ainsi de suite. Comment sont-ils justifiables, ces hadiths ? Je vous prie de me ? fournir une réponse d'expertise

Résumé de la réponse

Il existe, en abondance, des hadiths sur le prélude au mouvement du Mahdi promis (que Dieu hâte sa venue). Certaines sources de hadith chiites se sont penchées sur les événements qui marqueront l'ère de la Réapparition. L'existence de ces hadiths dans des livres comme Bihâr al-Anwar de l'Allamah Majlissi (que son âme repose au paradis), n'est pas la preuve de la validité et de la concordance de tous ces Riwayats. Il faut les vérifier, minutieusement, du point de vue du document, de la preuve et du texte, pour mettre en évidence son authenticité ou sa fausseté. Compte tenu du fait que des personnes indignes de foi se trouvent dans la chaîne de rapporteurs de ces hadiths, et eu égard au fait que certains de ces hadiths contredisent les autres hadiths, il semble qu'ils se situent dans la catégorie des hadiths faibles. Ceci étant dit, certains de ces hadiths sont, dans une certaine mesure justifiable, point sur lequel, nous nous attarderons, plus tard. Le point important à souligner, c'est que l'ère de la Réapparition, qui sera

marquée par la gouvernance de l'Imam du Temps(que Dieu hâte sa venue), sur l'ensemble du monde, et elle sera la continuité et le prolongement de la tradition et la méthode du noble prophète(que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et des Imams Infaillibles(bénis soient-ils). Sous le règne du vénéré Mahdi (que Dieu hâte sa venue), toutes les vertus morales et les hautes valeurs humaines se concrétiseront dans toutes leurs dimensions et cela ne se réalisera, en fait, que parce que leadership de ce mouvement et de ce gouvernement se situent aux degrés les plus élevés des vertus morales. Cependant cela ne signifie pas que le mouvement du vénéré Mahdi (que Dieu hâte sa venue), aboutira aux résultats escomptés, uniquement, par des moyens pacifiques. Ce mouvement sera marqué, également, par des résistances, des guerres et des conflits qui laisseront des pertes en vue humaine et des dégâts matériels.

Réponse détaillée

Introduction

L'attente d'un sauveur juste et réformiste mondial, annoncée, par la plupart des religions, a été, tout au long de l'histoire, le souhait de toute l'humanité, une attente qui fait partie des convictions et des idées des adeptes de ces religions. Les adeptes des religions célestes, comme l'Islam, le Christianisme, et le Judaïsme s'accordent, unanimement, sur cette idée que le monde sera, finalement, géré par une personne juste qui viendra établir la justice dans le monde et comme l'indique, le Coran, le monde appartiendra aux Justes. L'une des convictions certaines et indiscutables, constatée auprès de toutes les confessions islamiques, consiste à croire en Mahdawiyat et au fait qu'une grande personnalité de la progéniture du noble prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), viendra, à la fin du temps, pour établir un Etat islamique selon la de la justice et de l'équité et pour débarrasser l'humanité de l'oppression et de l'injustice. Des milliers de hadith, rapportés sur ce sujet, viennent à l'appui de l'affirmation de cette conviction, ne laissant aucun doute aux gens qui sont, sincèrement, en quête de la vérité. Les signes de la conviction en Mahdawiyat apparurent, sérieusement, peu après le décès du prophète, que Dieu le bénisse, lui et les siens, et sous l'époque des Imams infaillibles (bénis soient-ils). Certains se présentèrent comme étant Mahdi. Il suffit d'étudier

l'histoire des premiers soulèvements chiites, comme ceux des Kissanites et des Zaydites, pour constater que cette idée apparut, manifestement, dans cette période. Tout au long de leur histoire politique et religieuse, certains chiites se sont tournés vers des personnes pressenties être Mahdi. Dans un certain temps, ils ont reconnu Mohammad Ibn Hanafiya et son fils Abou Hashim comme Mahdi, et dans un autre temps ils donnèrent ce titre à Zayd Ibn Ali, ainsi qu'à Mohammad Nafs Zakiya. Ceci dit, le fait de présenter certains individus comme étant Mahdi n'appartient, exclusivement, par à cette période, et cela s'est poursuivi jusqu'à notre époque. Peut-être, l'absence d'une connaissance précise des caractéristiques du Mahdi promis et du temps de sa Réapparition, ainsi que l'absence d'une compréhension précise et juste des hadiths et l'existence des hadiths faibles et non confirmés dans certains recueils de hadith chiites et sunnites, ont fait naître ces tendances. De nombreux hadiths qui sont rapportés dans les sources islamiques et qui comprennent divers chapitres, consacrés aux connaissances et .aux prescriptions, n'ont pas une dimension définitive en matière de leur émission

Ces hadiths furent affectés, et parfois falsifiés, forgés, affaiblis, corrigés, modifiés, par des facteurs et des conditions historiques, politiques et sociales. C'est cela qui explique le fait que ces hadiths se contredisent, parfois. Donc, l'existence de ces hadiths dans les livres et sources de hadith chiites n'est pas la preuve de la concordance et de l'authenticité de tous ces hadiths. Les auteurs de ces livres et sources eurent pour objectif de collecter les paroles et le patrimoine écrit des Gens de la Demeure prophétique (bénis soient-ils). Donc, des hadiths faibles et non authentiques pourraient y être introduits. Les savants chiites ont fourni aux chercheurs des méthodes pour résoudre ce problème, qui consistent à faire usage de la science de la connaissance du hadith, dont Rijal (étude des personnes qui constituent la chaîne de transmission du hadith), Diraya (études analytiques des hadiths du point de vue du contenu et de la chaîne de transmission), et Fiqh ul-Hadith. Le chercheur ou le savant religieux, en bénéficiant de cette science, peut distinguer le vrai hadith du faux hadith et en faire une base pour son action et sa croyance. Cette question, c'est-à-dire, le fait d'étudier et d'identifier et de distinguer les vrais hadiths des faux hadiths s'applique à divers domaines de la religion, dont le Fiqh, la morale et l'idéologie. Les hadiths portant sur le vénéré Imam Mahdi (que Dieu hâte sa venue), aussi, ne font pas l'exception de cette règle. Donc, il faut, soit, suivre cette méthode de principe, soit il faut saisir les spécialistes de cette science, pour étudier et vérifier les hadiths pour en tirer et comprendre le sens et la signification ou en obtenir la véracité ou la fausseté. Pour éclaircir le débat autour des hadiths portant sur le Mahdi promis (béné soit-il), il

faut, tout d'abord, définir et expliquer, du point de vue de documents et preuves, une partie de ces hadiths, mentionnés dans la question, puis, nous donnerons, dans la mesure du possible, .des explications, sur le texte des hadiths susmentionnés

: Les massacres au moment de la Réapparition

Les informations rapportées sur les massacres, à une vaste échelle, se divisent en deux : catégories

Une partie de ces informations et de ces hadiths concerne les séditions, précédant la Réapparition. Ces informations font état de la situation chaotique du monde avant la Réapparition du vénéré Imam Mahdi (que Dieu hâte sa venue). Ces hadiths nous indiquent qu'un grand nombre de gens seront morts, au cours des guerres et des conflits qui éclateront entre les gens attachés au monde d'ici-bas. Il y a également ceux qui perdront leur vie à cause de l'épidémie des maladies mortelles, de la pauvreté et de la corruption, provoquées par ces .guerres et ces conflits

Une autre partie des hadiths portant sur le temps de la Réapparition de l'Imam du Temps : (que Dieu hâte sa venue). Ces hadiths se divisent en deux catégories

Les hadiths, rapportés par les gens ordinaires, qui sont faibles du point de vue du document. Certains de ces hadiths sont envoyés et certains autres sont rapportés par des individus comme Ka'b al-Ahbar, qui n'étaient pas musulmans au temps du Prophète (que Dieu le bénisse, lui et les siens), et ils sont, donc, indignes de confiance. La majeure partie de ces hadiths sont introduits, par des Israélites, motivés par diverses raisons tendancieuses, dans les livres de hadith. 1[1] S'agissant des hadiths rapportés par Ka'b al-Ahbar, le savant musulman de confession sunnite, Ibn Kathîr dit : « Ses écrits, falsifiés pour la plupart d'entre [eux, sont l'œuvre des Israélites et nous n'en avons, aucunement, besoin ». 2[2

Les hadiths, relatés des gens de la Demeure prophétique, et cités dans les livres chiites, aussi, se divisent en deux catégories. Certains d'entre eux sont authentiques, certains autres ne se tiennent pas du point de vue de document et de texte et certains autres encore sont en contradiction avec les autres hadiths. Maintenant, pour éclaircir ce débat, nous procédons à la .vérification de certains de ces hadiths que vous avez abordés dans votre question

Dans le livre Al-Qaybat de Na'mani, à la page 234, nous rencontrons un hadith que l'Allamah Majlissi a mentionné dans son livre Bihâr al-Anwar. 3[3] Dans ce hadith qu'Abu Hamza Thumali rapporte du vénéré Imam Baqer (béni soit-il), il est dit : « L'œuvre de Mahdi ne consiste qu'à tuer, et il n'acceptera la repentance de la part de personne ». Dans la liste de la chaine de rapporteurs de ce hadith, outre Ahmad Ibn Mohammad Ibn Sa'id, est, également, mentionné le nom de Hassan Ibn Abi Hamza al-Bataini, qui est qualifié de menteur par Kashi citant Mohammad Ibn Massoud citant Ali Ibn Hassan Ibn Fazal. Les autres le maudirent et [l'écartèrent. En outre, Youssef Ibn Kulayb est inconnu. 4 [4

Un autre hadith est mentionné à la page 353 du deuxième volume de Bihâr al-Anwar, selon lequel, le vénéré Imam du Temps (que Dieu hâte sa venue), aura pour la mission de tuer. Ce hadith aussi est faible en raison de l'existence de Mohammad Ibn Ali Kufi, alias Abou Sominah, sur la liste de la chaine de ses rapporteurs. Jama'a al-rawaat, parle, en ces termes de lui : « Allamah et Najashi le décrit comme faible et corrompu en matière de conviction ». A propos de lui, Najashi dit : « Les habitants de Qom l'expulsèrent de cette ville, en raison de ces faiblesses et de sa réputation pour l'exagération. 5 [5]

A la page 291 du 52ème volume de Bihâr al-Anwar, nous rencontrons un autre hadith que, Abi al-Jarud rapporte du vénéré Imam Baqer (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui). Il est dit dans ce hadith que le vénéré Imam du Temps (que Dieu hâte sa venue), tuera autant de gens que ne restera plus que la religion de Mohammad. A propos d'Abi Al-Jarud, appelé Ziyad Ibn Munzar, Al-Kishi dit qu'il blâmable, il n'en a aucun doute. L'on lui a donné l'un [des surnoms de Satan. 6 [6

Il existe un autre hadith que Bashir Nibal rapporte du vénéré Imam Baqer (béni soit-il), qui dit : « Il tue, tout comme le boucher qui tue les moutons ». Ce hadith aussi est mentionné dans le livre de Bihâr al-Anwar, plus précisément, à la page 357, le volume 52. Ce hadith aussi est

faible en raison de la présence d'Ali Ibn Hassan Timali qui est inconnu, ainsi que Moussa Ibn [Bakr et Bashir al-Nibal qui ne sont pas dignes de confiance.7][7]

Il existe des hadiths sur l'assassinat des blessés et des déserteurs, qui sont mentionnés, à la page 353 du tome 52 de Bihâr al-Anwar. Ce hadith aussi est considéré comme faible en raison de l'existence de Mohammad Ibn Ali Kufi dans la chaîne de transmission du hadith. De plus, le contraire de ce hadith aussi est relaté que nous vous l'expliquerons, plus tard

A la page 313 du tome 52 de Bihâr al-Anwar, un hadith est relaté, selon lequel Mahdi (bêni soit-il), tuera les descendants de ceux qui ont tué l'Imam Hossein (bêni soit-il) et qui s'en sont réjouis. Le document de ce hadith est interrompu. Il y avait des individus dans la chaîne de [rapporteurs de ce hadith qu'on ne sait pas qui sont-ils. 8 [8]

Un autre hadith fait état de la fuite d'un certain nombre des Bani Omeiyades à Rome, ainsi que de l'assassinat des hommes et de l'éventrement des femmes. Ce hadith est cité à la page [389 du tome 52 de Bihâr al-Anwar. Ce hadith aussi est considéré comme faible. 9 [9]

A la page 579 du tome 2 du livre Khisall, un hadith est mentionné, selon lequel la Jizya (la taxe frappant les non-musulmans), sera refusée. Ce hadith aussi n'est pas interrompu, selon [l'avis de Tabarsi. 10 [10]

La méfiance vis-à-vis de ces hadiths n'est pas, uniquement, due à ses défauts au niveau de document et de preuve, car le caractère faible d'un hadith ne signifie pas le fait de l'exclure. Pour mieux dire la faiblesse d'un hadith ne peut pas être, à elle seule, la preuve de le rejeter. Sont nombreux des hadiths faibles auxquels se sont référés, les oulémas et les savants religieux, que ce soit dans le Fiqh (la jurisprudence islamique) ou ailleurs. Ces hadiths, peu acceptables du point de document, s'étaient vus renforcés par d'autres signes et preuves. A ce propos, Shahid Thani dit : « Ceux qui se sont permis d'agir dans le sens de l'information unique, sont nombreux, à condition que l'auteur de l'information jouisse d'une bonne réputation ». 11[11] Compte tenu de ce que nous venons de dire, il est nécessaire de rappeler que le texte de certains de ces hadiths est en contradiction avec les autres hadiths. C'est pour cette raison

qu'il semble difficile de s'appuyer sur eux. Pour éclaircir les choses, il faut expliquer certaines choses abordées dans ces hadiths, à savoir, contraindre à accepter, avec répugnance, l'islam, avoir la mission de tuer, de tuer les blessés et les fugitifs, de punir les descendants des assassins des de l'Imam Hussein, refuser la Jizya, éventrer les femmes

Le contenu des hadiths portant sur les massacres et le recours à la force pour obliger les gens à embrasser l'islam contredit des versets du coran dont celui qui précise « qu'il n'y aucune contrainte dans la religion ». 12[12] Ces hadiths sont , également, en contradiction avec des autres hadiths dont celui que Jabir rapporte du vénéré Imam Baqer (béni soit-il), selon lequel, il dit que le vénéré Imam Mahdi régnera parmi les gens de la Thora, avec la Thora, parmi les gens d'Evangile avec l'Evangile, parmi les gens du Zabour, livre des psaumes de David, avec le Zabour et parmi les gens du Coran avec le Coran »13 [13]Ce hadith nous indique qu'il y'aura aucune contrainte pour obliger les gens à accepter l'Islam et que les adeptes des autres religions vivront en toute liberté sous la gouvernance du Mahdi attendu (que Dieu hâte sa venue). Ceci dit, il y a deux points de vue au sujet de la contrainte. Un point de vue qui croit que l'intérêt de la société humaine consiste à homogénéiser les relations par divers moyens. Partant du fait que Dieu a façonné les humains, en leur donnant la nature d'une relation, c'est-à-dire, l'islam, «Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas » 14[14], de nombreux gens dont la nature est pure se convertiront à cette religion. La minorité restante qui continuera de combattre le vrai et la vérité sera considérée comme ennemie de Dieu et il sera autorisé et légitime de les éliminer par des moyens coercitifs, car ils continueront de se dresser contre la perfection et la promotion de la communauté mondiale. Un autre point de vue croit que l'ère de la Réapparition sera celle de la liberté et du libre choix pour que les gens puissent exercer, librement, leur culte. Les partisans ce point de vue s'appuient sur les versets et les hadiths selon lesquels l'homme est libre dans tous ses actes, y compris sa croyance et sa vision du monde. Ils estiment que la croyance est un fait qui émane du cœur, une acceptation intérieure. Ils considèrent, donc, que la croyance est incompatible avec la contrainte et sont d'avis qu'en cas de contrainte, la croyance est sans valeur. 15[15] S'agissant du premier point de vue qui croit en l'idée qu'il y aura la contrainte pour amener les gens à choisir l'islam, il existe quelques points qui méritent réflexion et auxquels nous faisons allusion,

: succinctement

Premièrement, si Dieu agrée que les peuples de l'époque de la Réapparition arrivent, par contrainte, à la perfection, Il le ferait, par le miracle et sans aucune effusion du sang ni le déclenchement des guerres ni les pertes. Ce, alors que Dieu n'a pas voulu apporter des miracles terrifiants pour enjoindre les infidèles à choisir en bloc l'islam, par crainte. A ce propos, le noble coran dit : « Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? ». 16[16] Deuxièmement, s'il était juste et autorisé de contraindre les gens à croire, pourquoi, le noble prophète(que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), n'avait pas obligé les Juifs et les Chrétiens, habitant à Médine, d'accepter l'islam, malgré le fait qu'il se trouvait au sommet de l'autorité politique et militaire. Non seulement, le noble prophète, que Dieu le bénisse, lui et les siens, ne contraignit pas les Juifs et les Chrétiens à accepter l'islam, il ne contraignit pas, non plus, les mécréants à accepter l'islam, après la conquête de la Mecque. 17[17] Par conséquent, en cas de l'acceptation des hadiths sur l'assassinat des non-Musulmans, il faut dire qu'il s'agira d'une couche particulière des non-Musulmans qui, au lieu de se soumettre au gouvernement du vénéré Mahdi (béni soit-il), et de payer la Jizya (la taxe que l'Etat islamique exige des non-Musulmans), se lancera dans l'animosité, l'hostilité, l'obstination, et la guerre et la violence

Comme l'indique le Coran, le prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), fut la Miséricorde pour les mondes (Surnom donné au noble prophète de l'Islam). Comment se fait-il que son dernier successeur inflige aux populations du monde les souffrances et les difficultés au lieu de leur apporter la miséricorde ? Sont abondants les hadiths indiquant que le vénéré Mahdi (que Dieu hâte sa venue), se rassemble le plus, du point de vue de caractère, d'humeur, et de la méthode pratique, au noble prophète, que Dieu le bénisse, lui et les siens. Donc, ces hadiths contredisent les hadiths qui suggèrent que le vénéré Mahdi aura recours aux massacres. 18[18] Le vénéré Imam Ridha (béni soit-il), décrit, en ces termes, la personnalité de l'Imam du Temps(que Dieu hâte sa venue) : « Il est le plus savant, le plus patient, le plus vertueux, le plus généreux, le plus courageux et le plus pieux des gens ». 19[19] il existe, également, des hadiths qui témoignent que l'Imam du Temps (béni soit-il), agira dans le sens de l'attitude, du comportement, de la tradition et de la méthode du noble prophète(S.A.W), pour établir la justice et l'équité, 20[20], à tel point que les humains et les autres êtres vivants, vivront, sous son règne, en toute sécurité et dans l'abondance des

bienfaits. 21[21] Donc, le mouvement du vénéré Mahdi sera le plongement de lui du noble prophète, un mouvement qui reposera sur la tradition et la méthode du prophète et non pas sur une mission visant à tuer et à éliminer les humains. Au contraire, sa mission consistera à redonner une nouvelle vie aux gens, dans le cadre d'une invitation à la religion du vrai et de l'extension de la justice. De même, le gouvernement du vénéré Mahdi se cristallisera autour de .l'axe de la dignité et de la prise en compte des plus hautes dignités divines et humaines

A ce propos, le noble prophète de l'islam, que Dieu le bénisse, lui et les siens, dit : « sa méthode sera semblable à la mienne ». 22[22] Comme les autres Imams, il symbolise la générosité, l'affection, et la pitié ». Dans sa description des Imams (qui comprend le douzième imam), l'Imam Ridha (béni soit-il), dit : « «L'Imam sera un père affectif, un frère clément (et protecteur), une mère affective envers son enfant, le refuge des croyants face à la déperdition ».23[23]

La méthode (la Sira), du noble prophète, que Dieu le bénisse, lui et les siens, sera, selon la croyance des Chiites, celle que le vénéré Imam Mahdi (que Dieu hâte sa venue), prônera, une méthode qui consiste à ne pas agresser les blessés ni les fugitifs de la guerre. Certains hadiths indiquent que le vénéré Mahdi agira dans ce sens. Un hadith est rapporté du vénéré Imam Sadiq (béni soit-il), qui dit que lors d'une guerre avec Sufyani, le vénéré Imam Mahdi, après la victoire face à l'armée de l'ennemi, ordonnera de ne pas poursuivre aucun fugitif et ni [tuer aucun blessé. 24 [24]

Quant au fait de vouloir tuer les descendants des tueurs de l'Imam Hussein (béni soit-il), pour le motif qu'ils sont satisfaits de l'action de leurs pères, il faut dire que la peine de celui qui n'a eu aucun rôle dans le meurtre n'est pas le talion. Etre satisfait du meurtre témoigne de l'abomination intérieure et si une telle satisfaction se confirme, le châtement de son auteur ne sera pas contraire à la justice et le fait qu'il est exempté du châtement est, uniquement, dû à la miséricorde divine dans une période particulière. Donc, cette question repose sur cette importante vérité sociale selon laquelle, ceux partagent la mentalité d'un autre individu, bien qu'ils n'assistent pas au programme particulier qu'il a accompli, se lanceront, certainement, dans des programmes similaires au sien, car les actes de l'homme sont, toujours, un reflet de ses idées et il est impossible que l'homme soit attaché à une école, mais que cela ne se manifeste pas dans ses actes. 25 [25] Dans ce cas-là, le châtement de ceux se montrent

satisfaits du martyr de l'Imam Hussein (bénî soit-il), ne sera pas imprévisible, inattendu, d'autant plus que le coran nous fournit un exemple évident et clair en cette matière qui est celui de l'assassinat du chameau de Sâlih, qui fut perpétré une seule personne et que Dieu punira les [autres pour leur satisfaction, leur silence et leur exhortation à action. 26 [26

Quant à la Jizya et l'attitude envers les gens du livre au temps de la Réapparition, il y aura, selon les textes, deux théories. Selon une théorie, il n'y aura pas de la tolérance religieuse au temps de la Réapparition, dans le sens où le vénéré Imam Mahdi, après sa parousie, invitera, dans un premier temps, les non-musulmans, dont ceux des gens du livre, à prôner la religion musulmane. En cas d'acceptation de l'Islam, le vénéré Mahdi les traitera tout comme les autres musulmans et en cas de leur refus d'embrasser l'islam, il les combattra et il ne sera plus question de la Jizya. Selon ce point de vue, sauf ceux qui sont devenus musulmans resteront sur la terre. 27[27] Les preuves fournies dans certains de ces hadiths sont : Les compagnons du vénéré Mahdi, lorsqu'ils tomberont sur les adeptes des autres religions, ils les inviteront, par le nom de Dieu, à croire en Islam et en son messager, Mohammad (que Dieu le bénisse, lui et les siens) et ils tueront ceux qui refuseront d'entrer dans la religion musulmane. 28[28] Il y a une autre théorie selon laquelle il peut y avoir trois types de comportements envers les gens du livre. Selon ce point de vue, outre les deux choix précédents, c'est-à-dire, l'acceptation de l'islam ou la mort, le vénéré Imam Mahdi (bénî soit-il), proposera un troisième choix aux gens du livre, qui consiste à permettre aux gens du livre de continuer à exercer leur propre culte, à condition qu'ils payent la Jizya (la taxe de laquelle devront s'acquitter les non-musulmans dans un Etat islamique). Cette théorie repose sur la preuve du Coran, de la Sunna théorique et pratique du prophète, que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et de la Sira (la méthode du vénéré Imam Ali (bénî soit-il). 29[29] Cependant, certains hadiths portant sur Mahdawiyat aussi confirment cette théorie. 30[30] Les preuves sur la tolérance religieuses sont, également, tirées du noble coran dont certains versets font allusion à l'existence des gens .du livre jusqu'au jour du Jugement dernier

Et de ceux qui disent: «Nous sommes chrétiens», Nous avons pris leur engagement. Mais ils » ont oublié une partie de ce qui leur a été rappelé. Nous avons donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Et Allah les informera de ce qu'ils faisaient » « Et les Juifs disent: «La main d'Allah est fermée!» Que leurs propres mains soient fermées, et

maudits soient-ils pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes: Il distribue Ses dons comme Il veut. Et certes, ce qui a été descendu vers toi de la part de ton Seigneur va faire beaucoup croître parmi eux la rébellion et la mécréance. Nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection ». « Et lorsque ton Seigneur annonça qu'Il enverra certes contre eux quelqu'un qui leur imposera le pire châtiment jusqu'au Jour de la Résurrection. En vérité ton Seigneur est prompt à punir mais Il est aussi Pardonneur et Miséricordieux ». 31[31] A cela s'ajoutent les hadiths selon lesquels la méthode (la Sira), du vénéré Mahdi sera semblable à celle du grand prophète de l'islam (que Dieu le bénisse, lui et les siens). Ces hadiths indiquent que le vénéré Mahdi sera celui qui revivifiera le Coran, ce dont nécessite l'application du principe de la Jizya et de la tolérance vis-à-vis des gens du livre. 32[32] une autre preuve de l'éternité, c'est la charia de l'Islam, dans le sens où les prescriptions et les enseignements de l'islam sont stables et éternels, car l'islam a une dimension mondiale et éternelle, à moins que trouve une raison pour en apporter des modifications. Compte tenu de ce principe, l'attitude pacifique de l'Etat islamique envers les gens du livre dans le cadre de la perception de la Jizya est une prescription coranique, principe qui fut appliqué le prophète(S.A.W) et le vénéré Imam Ali(AS). Le principe de l'éternité de l'islam s'applique, aussi, au décret de la Jizya et à l'attitude pacifique à l'égard des gens du livre sous l'époque de la [Réapparition. 33 [33

L'Islam a appelé au respect des droits des civils pendant la guerre. A ce propos, le noble coran dit : « Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Certes. Allah n'aime pas les transgresseurs! ». 34[34] le coran ordonne de combattre, légitimement, ceux qui ont pris l'arme et sont entrés dans une guerre avec les Musulmans. Outre l'objectif de la guerre, ce verset en définit, également, la limite. En Islam, la guerre se fait pour Dieu, donc, il ne doit pas y avoir aucune transgression ni violation. Donc, l'Islam invite au respect des principaux moraux, surtout, la non-transgression contre les femmes, les vieillards et enfants. 35[35] Au moment de l'envoi des armées, le noble prophète, que Dieu le bénisse, lui et les siens, ne cessa pas de leur conseiller de ne pas tuer les femmes, les enfants et les personnes âgées. 36 [36] De même, s'adressant à son armée, le vénéré Imam Ali (béni soit-il), dit : « Ne tuez pas les blessés, n'harcelez pas les femmes, même s'ils portent atteinte à votre intégrité ». 37[37] L'interdiction de tuer les femmes et les enfants est d'une importance primordiale à tel point que dans les livres de Hadith et du Fiqh (la jurisprudence islamique), il y a des débats et des chapitres consacrés à la non permission de tuer les femmes et... . A ce propos, le vénéré Imam Sadiq (béni soit-il), dit : « le noble prophète(S.A.W), interdit de tuer les

femmes, à moins qu'elles se lancent dans la guerre, dans ce cas, il faut éviter, autant qu'il est possible, de les tuer ». 38[38] Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le vénéré Imam du Temps .aussi adoptera cette méthode

Le point important dans ce que l'idée de l'établissement d'un gouvernement juste par l'Imam Ali, sans l'effusion du sang et sans la guerre et l'affrontement, semble invraisemblable. L'étude de l'histoire de l'humanité met en évidence cette vérité que les obstacles dressés sur la voie de la promotion et de la perfection de l'homme ne seront éliminés que par la force. Les enseignements moraux et les principes pédagogiques et éducatifs, bien qu'ils aient des impacts profonds et vastes, n'influencent, néanmoins, par certains gens arrogants, et attachés au monde d'ici-bas, qui se sont appropriés les ressources économiques, politiques et militaires de la société. Donc, il faut éliminer ces obstacles pour favoriser le progrès, la promotion, la perfection et l'élévation de l'homme. Et c'est dans ce cas là que la guerre n'est pas une nécessité, mais un principe et une règle pour atteindre les objectifs humains. Tout comme les autres religions célestes, l'islam aussi a accepté la guerre et le Jihad, dont l'une des conséquences les pertes humaines, comme un moyen pour réaliser l'unicité, le juste et la .justice et non pas comme une fin et un idéal

A ce propos, le noble coran dit : « Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes ». 39 [39] Comme l'on vient de le dire, la méthode du vénéré Imam Mahdi (que Dieu hâte sa venue) sera semblable à celle du noble prophète, que Dieu le bénisse, lui et les siens. La philosophie de la Réapparition et du soulèvement de l'Imam consiste à rétablir la justice et l'équité. Les instruments de l'établissement de la justice sont définis, d'une manière, tout à fait, claire, dans le noble coran. Au verset 25 de la sainte sourate 57, AL-Hadid(le fer) du noble coran, Dieu décrit, en ces termes, les instruments destinés à établir la justice : « Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le fer, dans lequel il y a une force redoutable, aussi bien que des utilités pour les gens, et pour qu'Allah reconnaisse qui, dans l'Invisible, défendra Sa cause et celle de Ses Messagers. Certes, Allah est Fort et Puissant ». 40[40] Il va, donc, de soi, que l'un des outils, approuvés par le Coran et duquel s'en sont servis les prophètes, c'est le recours à la force. Naturellement,

.l'Imam du Temps aussi en fera usage pour avancer les objectifs et éliminer les obstacles

Un autre point à souligner qu'il n'est pas question de procéder aux massacres aveugles et sans objectif, lors de la révolution du Mahdi promis (que Dieu hâte sa venue). L'objectif est d'appliquer les peines légales (Houdoud), définies par le coran, dont la peine légale consistant à agir contre les gens qui se dressent contre Dieu et Son Messenger et s'efforcent de semer la corruption sur la terre. Dieu a ordonné d'agir avec fermeté contre ces gens qui remettent en danger les intérêts de la société et préconise pour eux l'amputation des mains et des pieds, ainsi que l'exil, comme châtiment. 41[41] De même, ceux qui se sont détournés de l'Islam et sont devenus apostats et trouvé refuge auprès des ennemis, eux-aussi, ils méritent le châtiment et la peine de mort. 42[42] Conformément aux lois de l'Islam, la peine de ces gens qui ont tourné le dos à l'islam, sont devenus apostats et ont rejoint les ennemis de l'islam, est la mort. Finalement, il est nécessaire de rappeler ce point qu'il est contraire à la nécessité de la religion, de considérer le sabre et l'usage de la force comme le critère du gouvernant. La Sira(la méthode) du prophète aussi consistait à l'éviter. Ceci étant dit, l'élimination des obstacles existants sur la voie de la propagation de la religion et de la création d'un Etat juste est nécessaire, ce qui sera, naturellement, accompagné de la guerre et du massacre. L'élimination .(de ces obstacles est approuvée, par la raison et la loi révélée (Shar

Mais, il est injuste de vouloir ternir l'image du vénéré Imam du Temps (que Dieu hâte sa venue), suggérant(en s'appuyant sur des hadiths faibles, que sa mission ne consistera qu'avoir recours, exclusivement, aux instruments tels que la guerre, le massacre, et la contrainte pour dominer le monde. Il s'agit là de porter atteinte au statut réel de l'Imam du Temps (que la paix et la bénédiction de Dieu soit sur lui) et de le mettre au même rang que les conquérants qui ont su s'emparer, par force, d'une partie du monde, tout en échouant à conquérir les cœurs. C'est une oppression flagrante à la sainte personnalité de l'Imam du Temps, de vouloir exagérer, sous divers prétexte, la question de la guerre et des massacres, tout en négligeant les autres capacités et les autres moyens dont bénéficiera l'Imam pour inviter les gens à opter pour le vrai et la justice, pour les amener ainsi à l'accompagner dans son mouvement réformiste, ainsi que dans l'instauration d'un gouvernement, basé sur la justice .et l'équité

Rezwani, Ali Asghar, " L'ère de la Réapparition », p.33, Editions Mosquée de Jamkaran, [1]
.troisième publication, 2007

Ibn Kassir, Ismaël Ibn Amro, Tafsir al-Qur'an al-A'zim, t.5, p.171, ; Dar ul-Kutub al-Ilmiya, [2]
.Beyrouth, 141ç de l'hégire lunaire

Majlissi, Mohammad Baqer, Bihâr al-Anwar, t.52, p.348, Institut d'al-Wafa, Beyrouth, Liban, [3]
.quatrième publication, 1404 de l'hégire lunaire

Mazandarani,, Mohammad Ibn Ismaël, Muntaha al-Maqal , t;2, p.408, Ale Al-Bayt, Qom, [4]
.première publication

Ardabil Qoravi, Mohammad Ibn Ali, Jama'a al-Rawaat, t.2, p.150, Maktaba (école) [5]
.Mohammadi, Qom

Al-Kishi, Mohammad Ibn Umar, Rijal al-Kishi, p.229, Editions d'université, Mashhad, 1348 [6]
.de l'hégire lunaire

.Jama'a al-Rawaat, t.1, p.124 [7]

Motazeri, Hosseinali, « Le promis des relions », p.219, Institut Kherad Awa, quatrième [8]
.publication, 2008

.Le promis des relions », p.224 » [9]

Tabarsi, Fazl Ibn Ali, « 'Ilam al-Wari, p.477, Dar ul-Kutub Al-Islamiya, Qom, troisième [10]
.publication, 1390 de l'hégire lunaire

Akbar Nejad, Mahdi, « Etude comparative de Mahdawiyat dans les hadiths chiites et [11]
sunnites, p.327, Editions du bureau de la propagande islamique de l'école théologique de Qom
.; première publication, 2007

.L a sainte sourate 2, le verset 256 [12]

Na'mani Mohammad Ibn Ibrahim, Al-Qaybat, p.237, Maktaba Sadouq, Téhéran, 1397 de [13]
.l'hégire lunaire

.La sainte sourate 30, le verset 30 [14]

Aghajani, Ghannad, Mohammad Reza, « Les droits des minorités religieuses sous à, [15]
l'époque de la Réapparition, L'ensemble des articles de la troisième conférence internationale
de la doctrine de Mahdawiyat, t.1, p.307, Institut Ayandeh Roushan (l'avenir brillant), Qom,
.2007

. La sainte sourate 10, le verset 99 [16]

Les droits des minorités religieuses sous à, l'époque de la Réapparition, L'ensemble des » [17]
.articles de la troisième conférence internationale de la doctrine de Mahdawiyat, t.1, p.310

Sadouq, Mohammad Ibn Ali, Kamal al-Dinn, t.2, p.411, Dar ul-Kutub al-Islamiya, Qom, [18]
.deuxième publication, 1395 de l'hégire lunaire

Sadouq, Mohammad Ibn Ali, Man La Yahdharuhu al-Faqih, t.4, p.418, Institut de la [19]
.propagation islamique, troisième publication, 1413 de l'hégire lunaire

Sadouq, Mohammad Ibn Ali [20]

Sadouq, Mohammad Ibn Ali, Ilal al-shara'i (Les causes des situations), t.1, p.161, [21]
.Maktabat Dawari, Qom, 1386 de l'hégire lunaire

Horr Amoli, Mohammad Ibn Hassan, Wassa'il al-Shi'ah, t.3, p.348, Publications Maktabat [22]
.al-Islamiya, Téhéran, 1376 de l'hégire lunaire

Kulayni, Mohammad Ibn Yaqoub, Kafi, t.1, p.198, Dar ul-Kutub al-Islamiya, Téhéran, [23]
.quatrième publication, 1986

.Bihâr al-Anwar, t.52, p 387 [24]

.Makarem Shirazi, Nasser, Tafsir Nemounah, t.9, p.160 [25]

. Nahjul Balagha (la Voie de l'Eloquence), Sobhi Saleh, p. 319, sentence 201 [26]

[27]

.Majlissi, Mohammad Baqer, Bihâr al-Anwar, t.24, p.41 [28]

Fara Maleki, Mohammad Hassan, la Doctrine de Mahdawiyat et le pluralisme, L'ensemble [29]

.des ouvrages de la deuxième conférence de la doctrine de Mahdawiyat, t.1, p.65

.Bihâr al-Anwar, t.52, pp. 350 et 373 [30]

.La sainte sourate 5, les versets 14 et 64 et la sainte sourate 7, le verset 167 [31]

.Bihâr al-Anwar, t.52, pp. 336 et 381 [32]

Fara Maleki, Mohammad Hassan, la Doctrine de Mahdawiyat et le pluralisme, L'ensemble [33]

.des ouvrages de la deuxième conférence de la doctrine de Mahdawiyat, t.1, p.67

.La sainte sourate 2, le verset 190 [34]

Babai, Ahmad Ali, Extrait de Tafsir Nemouneh, t.1, p.172, Dar ul-Kutub al-Islamiya, [35]

.Téhéran, 13ème publication, 2003

Hichâm Abd ul-Mâlik, Al-Sira d'Al-Nabaviya, t;3, p. 284, Editions Dar ul-Ihya al-Tarath al- [36]

.Arabi, Beyrouth, 1404 de l'hégire lunaire

.Nahjul Balagha, Sobhi Saleh, p.373 [37]

.Wassa'il al-Shi'ah, t.15, p. 64 [38]

.La sainte sourate 2, le verset 193 [39]

.La sainte sourate 57, le verset 25 [40]

.La sainte sourate 5, le verset 33 [41]

.Kafi, t.6, p.174 [42]